Petite correspondance

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **49 (1920)**

Heft 20

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PETITE CORRESPONDANCE

A propos des cours de perfectionnement

Réponse à la question N° 1. — Un projet de réforme des cours de perfectionnement est à l'étude chez nous. Ceux qui l'étudient en attendent de sérieux avantages pour nos jeunes gens. Je voudrais expliquer, très brièvement, pourquoi une réforme a semblé nécessaire et dire sur quel principe on cherche à la fonder.

On nous excusera de revenir sur une question débattue à maintes reprises déjà ; il y a des sujets sur lesquels il ne faut pas avoir peur d'insister, et celui dont nous parlons est de ceux-là ; il est d'ailleurs tout d'actualité. A cette heure, on parle partout de réforme de l'enseignement et des programmes.

Les réformateurs de l'enseignement sont de deux catégories. Les uns sont d'avis qu'il suffit de rajeunir par de sages modifications un système qui, somme toute, a fait ses preuves. Les autres veulent tout changer, tout renouveler et réédifier sur d'autres bases : ce sont les novateurs hardis.

Et quand il s'agit de nos cours de perfectionnement, il y a un principe qui semble rallier tous les suffrages. Tous reconnaissent qu'il faut donner à ces cours une tournure plus pratique, nous dirions même, professionnelle. La question du programme est ici, tout naturellement, débattue. Nous ne voulons pas nous attarder à discuter du programme, mais nous estimons qu'avant tout, il faut s'attacher aux branches principales : langue maternelle et calcul. Ainsi, nous reconnaissons qu'il est nécessaire de donner à nos jeunes gens une connaissance assez approfondie de leur langue maternelle, non seulement pour qu'ils la parlent aussi correctement que possible, mais encore pour qu'ils l'aiment et qu'ils l'apprécient dans les bons écrits. Dans tous les domaines de l'enseignement et quelle que soit la direction que doivent prendre nos jeunes gens, c'est la langue maternelle qui doit former le fond, la base sur laquelle nous édifions.

La première réforme à introduire dans le programme des cours de perfectionnement serait, à notre humble avis, de laisser à la langue maternelle la place qu'elle mérite. « Mais, nous direz-vous, où trouver le temps pour étudier les autres branches ? » Eh bien ! il faudra entrer résolument dans la voie de la spécialisation, au lieu de chercher, comme on l'a fait jusqu'ici, à ménager « la chèvre et le chou ». Nos cours de jeunes gens ne doivent pas être une course à l'examen, un emmagasinage de connaissances verbales, mais une préparation sérieuse à la vie pratique. Il s'agira donc de trancher dans le vif du programme actuel ! Nous examinerons la question telle qu'elle se pose en réalité. Et nous verrons quelles branches sont à étudier spécialement, dans un milieu donné, et quelles autres branches nous pourrons laisser au second plan. Dans nos cours de perfectionnement, il y a des jeunes gens qui sont apprentis, des agriculteurs, des ouvriers, etc. Le programme doit s'adapter à leurs aptitudes et à leurs besoins. Qu'on se mette donc résolument à l'œuvre et qu'on nous donne, non pas un programme unifié, mais un programme diversifié suivant les besoins et les situations de notre jeunesse.

En résumé, nous voudrions que nos cours de perfectionnement prennent une *tendance professionnelle.*

Il y a sept ans, nous avons mis entre les mains de nos grands élèves un outil vraiment fait pour eux et vraiment pratique : c'est l'almanach du P. Girard.

Nous avons fait là déjà un pas sérieux vers ce mieux auquel nous travaillons tous. Nous attendons encore un programme rajeuni et adapté aux besoins nouveaux.

Disons un mot, pour terminer, des anciens examens des recrutables. Nous ne voulons pas nous y attarder, mais nous croyons que l'on a attaché trop d'importance aux examens, en général. Ceux-ci sont nécessaires dans une certaine mesure, car il faut un contrôle de l'enseignement ; mais si les anciens examens des recrues avaient du bon, les méthodes en étaient déplorables : Maîtres et élèves étaient classés définitivement d'après les résultats ; les notes publiées annonçaient la valeur des uns et des autres. Heureusement, les examens n'expliquent pas tout ! Nous avons, selon l'expression d'un pédagogue, plus d'un « mètre » pour mesurer la valeur d'un élève. Nous avons son intelligence, sa mémoire, sa volonté, sa conduite.

D'ailleurs, qu'on nous permette cette digression, les véritables et les plus solides causes de vitalité et de supériorité des individus ne sont pas d'ordre purement intellectuel. Pour être de bons citoyens, de bons travailleurs et de courageux patriotes, il faut surtout posséder deux vertus : l'*esprit de discipline et l'esprit de sacrifice*. Ces deux vertus sont heureusement toujours latentes dans l'âme de notre peuple fribourgeois si foncièrement bon. Nos éducateurs savent très bien les cultiver. Nous connaissons un certain nombre de jeunes gens, de nos petits villages, qui ne savaient pas montrer à la carte tous les passages des Alpes, mais qui ont fait bravement leur devoir de patriotes et de soldats lors des mobilisations de guerre. Leur esprit de discipline et de sacrifice les a si bien inspirés et soutenus qu'ils sont morts pour leur pays qu'ils aimaient ardemment !

E. Coquoz.

PARTIE PRATIQUE

Sur la résolution des problèmes d'arithmétique

Interrogez les élèves sur la manière de résoudre par écrit un problème donné et vous aurez assez souvent des réponses telles que les suivantes : Je multiplie tel nombre par tel autre ; je soustrais ce nombre-ci de ce nombre-là, etc. Ils indiquent tout simplement une suite d'opérations à effectuer, sans que vous puissiez leur faire dire comment ils sont arrivés à ces opérations. Il est évident que nous n'avons pas là une vraie solution d'un problème d'arithmétique.

Nous ne faisons pas seulement résoudre des problèmes pour que l'élève en trouve rapidement les réponses, nous voulons surtout développer son intelligence, nous voulons le faire raisonner.

Si le problème posé est simple, si, pour trouver la réponse, il ne faut faire qu'une opération, une bonne solution demande :

1° Qu'on dise ce que l'on veut chercher ;

2° Qu'on fasse un raisonnement pour le trouver ;

3° Qu'on indique l'opération à laquelle on a été amené par ce raisonnement ;

4° Qu'on effectue ensuite correctement cette opération.

Si, pour arriver à la réponse, il est nécessaire de chercher d'abord d'autres quantités secondaires, il faut faire plus ou moins d'opérations, il faut alors indiquer l'ordre dans lequel on veut procéder.

Quelques exemples vont nous faire voir la marche à suivre.